



Interdit bancaire à la bnp. que faire?

Par **lerenar**, le **18/03/2011** à **17:32**

Bonjour à tous.

Il y a une semaine, j'ai reçu une lettre de mon ancienne banque (compte fermé depuis novembre 2010) disant qu'un chèque de 36 euros s'était présenté et avait été rejeté. J'avais jusqu'au 14 mars pour régulariser. Mon ancienne agence ne possédant pas de caisse, j'ai dû me présenter dans une agence voisine, le 12 mars (dans les délais), pour faire un dépôt sur un compte interne. Ce mercredi 16 mars, j'ai appris que j'avais été fiché. Ce qui veut dire, plus de carte bleue. Le problème est que je dois partir pour 6 mois en mission pour l'armée dans une semaine 1/2. Que puis-je faire pour résoudre ce problème le plus rapidement possible? Sachant que je suis allé voir l'agence (BNP) qui m'ont dit qu'ils avaient transmis le dossier au service qui se charge des fichages et qu'ils attendaient une réponse qui pouvait mettre 10 jours.

Par **louis1490**, le **02/05/2011** à **20:56**

Hello,

J'ai trouvé un service qui n'est pas une banque.

C'est www.nobanco.com et c'est en beta.

C'est une communauté pour les paiements et les transferts d'argent.

On peut s'inscrire tout de suite et obtenir une carte Mastercard.

A +

Louis